

Suite à la publication du calendrier officiel du baccalauréat, veuillez trouver ci-joint des informations sur l'orientation et les examens sur le cycle terminal.

M. Vadaine, proviseur
M. Maïsterrena, proviseur adjoint



MON ORDI au LYCEE

En ce début d'année, une mise à jour du portail numérique de l'ordinateur Région Pays de la Loire a perturbé l'usage de cet outil. Je vous rappelle la procédure d'assistance mise en place par la Région :

- Soit par mail à 1lyceen1ordi@paysdelaloire.fr

- Soit en appelant le n° **0 806 079 409**. Service disponible de 8h à 22H. Appel non surtaxé (prix d'un appel local)



PSYCHOLOGUE Education nationale orientation

Mme MANZANO et Mme BODARD sont les psychologues affectées au lycée. Possibilité de prendre rendez-vous pour des entretiens individuels au lycée ou au CIO de Rezé.

Mme MANZANO	Présence : Jeudi toute la journée	<i>Prise de rendez-vous auprès du bureau de la vie scolaire</i>
Mme BODARD	Présence : Vendredi matin Mardi après-midi (semaine A)	
CIO de Rezé	02.40.13.11.00	<i>Possibilité de rendez-vous pendant les vacances scolaires</i>



SALON ORIENTATION

♦ Salon de l'Etudiant :

vendredi 24 et samedi 25 novembre au Parc des Expo de Nantes

<https://salon-du-lyceen-et-de-l-etudiant-nantes.salon.letudiant.fr/>

La priorité doit être donnée sur une visite le samedi. L'établissement n'envisage pas de sortie encadrée des élèves le vendredi 24 novembre.

♦ Salon arts, communication et numérique, grandes écoles, santé, social, paramédical et sport :

samedi 7 octobre à la cité des Congrès

<https://salon-sante-social-paramedical-et-sport-nantes.salon.letudiant.fr/>



RESSOURCE ORIENTATION

La Région des Pays de La Loire vous propose un guide numérique pour éclairer les choix, avec des ressources adaptées aux différents besoins des lycéens :
métier/formation/apprentissage/stage
choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

CH ISIR MON MÉTIER
EN PAYS DE LA LOIRE

[Cliquer ici](#) pour retrouver l'offre de formation





CALENDRIER du BACCALAUREAT session 2024

Niveau 1 ^{ère}	Niveau TERMINAL
<p>Vendredi 14 juin : Epreuve écrite FRANÇAIS (8h-12h)</p> <p>Du lundi 24 juin au 05 juillet au plus tard : Epreuve orale FRANÇAIS</p>	<p>Du 04 au 07 juin : Epreuves pratiques, Epreuves capacités expérimentales (PC.SVT série générale, STL) <i>(calendrier à préciser)</i></p> <p>Mardi 18 juin : PHILOSOPHIE (8h-12h)</p> <p>Mercredi 19 juin : SPECIALITE 1</p> <p>14h-18h : HGGSP, HLPHI, MATHS, SES Ou 14h-17h30 : NSI, Phys-CH, SVT, Arts Ou 14h-17h : Phys-chi (STL) Ou 14h-18h : Management sciences de gestion (STMG)</p> <p>Jeudi 20 juin : SPECIALITE 2</p> <p>14h-18h : HGGSP, HLPHI, MATHS, SES Ou 14h-17h30 : NSI, Phys-CH, SVT, LLCE Ou 14h-17h : SPCL (STL) Ou 14h-18h : Eco-Droit</p> <p>Du lundi 24 juin au 03 juillet au plus tard : GRAND ORAL</p> <p>Lundi 08 juillet : Publication des résultats</p>
Evolution des épreuves	
♦ Nombre de textes : EPREUVES ORALES FRANÇAIS (première)	
<p>Pour l'épreuve orale anticipée de français au baccalauréat général, le nombre minimal de textes devant figurer dans le récapitulatif présenté par le candidat est désormais de 16 textes au minimum.</p>	
<p>Pour le baccalauréat technologique, le nombre minimal de textes figurant dans le récapitulatif demeure à 12 textes, avec, pour chacun des 4 objets d'étude du programme d'enseignement, au moins 2 extraits pour chaque œuvre et au moins 1 extrait pour le parcours associé.</p>	
♦ Déroulé : GRAND ORAL (terminale)	
<p>La durée du Grand oral est de 20 minutes. L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation. Les deux parties de l'épreuve seront désormais d'une durée égale de 10 minutes. Il sera donné au candidat la possibilité d'utiliser un tableau durant le second temps de l'épreuve.</p>	
<p>Premier temps : présentation d'une question (10 minutes) + Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)</p>	
<p>Les candidats seront désormais évalués sur l'intégralité des programmes d'enseignement lors des épreuves de spécialité et des épreuves de contrôle.</p>	
<p>🔄 <i>Le calendrier des devoirs d'entraînement défini au lycée (samedi matin notamment) vous sera communiqué ultérieurement.</i></p>	